

Le GBO regrette la fin de l'aide à l'installation des généralistes à Bruxelles

Actualité

BRUXELLES 23/02 Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) a regretté vivement, mardi, la décision de la Commission Communautaire Commune de mettre fin aux aides Impulseo, qui permettaient aux jeunes médecins de s'installer à Bruxelles. Selon l'association, dorénavant, seules les structures multidisciplinaires pourront prétendre à l'octroi d'une aide financière à Bruxelles.



En théorie, les jeunes médecins pourront aussi la solliciter, "mais à des conditions telles que ce n'est envisageable pour aucun d'eux sur un plan pratique. Et ils ne seraient que 10 par an à pouvoir prétendre à une telle aide. Ils ne viendront qu'en troisième position dans les priorités retenues dans l'arrêté publié par la CoCom. Pour le GBO, dans un contexte de pénurie que l'on rencontre dans beaucoup de quartiers bruxellois, toutes les formes de pratiques et d'installations doivent être encouragées, qu'elles soient à l'acte ou au forfait. Le GBO n'est pas opposé à des aides octroyées aux structures multidisciplinaires, "mais il ne peut pas tolérer qu'il y ait une telle discrimination par rapport aux autres pratiques (solo, pratiques de groupe monodisciplinaires, et toutes autres formes d'associations de médecins...).

L'octroi de vrais incitants pour avoir des médecins en suffisance

Le Groupement demande au ministre bruxellois de la Santé Alain Maron (Ecolo) de rapidement mettre en place une meilleure concertation entre les autorités et les représentants des médecins, le but étant de mettre en place à Bruxelles une approche de la médecine générale dans la capitale qui correspond au mieux aux besoins de la population, en particulier dans les quartiers en pénurie. Une rencontre avec le ministre est prévue. Le GBO/Cartel a indiqué qu'il en profitera notamment pour communiquer au ministre ses

propositions de soutien à la médecine générale, comme l'octroi de vrais incitants pour avoir des médecins en suffisance dans les quartiers en pénurie tout en permettant aux jeunes médecins d'exercer leur pratique en conservant une qualité de vie par un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sociale.

«Le projet de réforme a été présenté à l'ensemble des représentants médicaux » (Maron)

Interrogé à ce propos, le ministre Alain Maron, a précisé que la réforme en cours visait "à augmenter le soutien à l'installation des pratiques de groupe, à l'acte ou au forfait et à garder le soutien à l'installation des jeunes médecins dans les quartiers en pénurie". Selon lui, les moyens seront augmentés pour pouvoir offrir un vrai soutien à l'installation suite aux concertations menées avec les jeunes médecins. On passe d'une logique de prime, octroyée sans justification, à une logique de subvention, avec une meilleure vue sur ce qui est fait avec l'argent public. Le projet de réforme a été présenté à l'ensemble des représentants médicaux au premier semestre 2021, a encore dit le ministre confirmant qu'il rencontrera les représentants de la médecine générale "dans les prochains jours". Le cabinet du ministre a souligné que la Flandre a mis fin à cette prime il y a 3 ans, sans provoquer d'exode de jeunes médecins vers Bruxelles.

Fr.So • Communiqué GBO/Cartel et Belga

23/02/2022

1

Vous désirez rester au courant des dernières informations médicales ?

Sélectionnez les contenus de MediQuality qui vous intéressent et inscrivez-vous gratuitement aux autres newsletters.

Découvrez l'ensemble de nos newsletters

